

Réunion téléphonique du 26 avril 2018

P.V. n° 24

Présents : MM. GUIGNARD - BOESSO – CHARBONNIER.

Administratifs : MM. VALLET - MOUTHAUD (Pôle Compétitions).

CHAMPIONNATS

NATIONAL 3

Match n° 19472313 – F.C.E. Mérignac Arlac / Aviron Bayonnais du 15/04/2018

La Commission prend note du P.V. de la C.R. Litiges du 24/04/2018 qui **donne match perdu par pénalité à l'Aviron Bayonnais.**

REGIONAL 3

Match n° 19520097 – Poule D – Prigonrieux F.C. / S.U. Agenais du 07/04/2018

La Commission prend note du P.V. de la C.R. Litiges du 24/04/2018 qui **donne match à jouer.**
La commission fixe cette rencontre au samedi 05/05/2018 à 20h00.

REGIONAL 4

Match n° 19520717 – Poule C – A.S. St-Junien / E.S. St-Benoît du 10/03/2018

La Commission prend note du P.V. de la C.R. Arbitrage du 20/04/2018 qui **confirme le résultat acquis sur le terrain.**

Match n° 19521165 – Poule F – C.O. Coulounieix Chamiers / F.C. Nérac du 15/04/2018

La Commission prend note du P.V. de la C.R. Litiges du 24/04/2018 qui **donne match perdu par pénalité au C.O. Coulounieix Chamiers sans en attribuer le bénéfice au F.C. Nérac.**

Match n° 19521289 – Poule G – A.G.J.A. Caudéran / A.S. Nontron St-Pardoux du 08/04/2018

La Commission prend note du P.V. de la C.R. Arbitrage du 20/04/2018 qui **confirme le résultat acquis sur le terrain.**

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président,
Daniel GUIGNARD
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 27/04/2018 par Le Secrétaire Général, Luc RABAT.